

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 06 Juillet 2023

Délibération n°20230706\_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 43

Suppléants : 4

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 55**

- dont « pour » : 55

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : ANIMATION/JEUNESSE : demande de financement au titre du Contrat Départemental d'Animation  
2023**

Le jeudi 06 Juillet 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 29 Juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de MANSLE-LES-FONTAINES.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick – AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – GUYON Jean-Guy – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAUDAUD Gérard – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEI Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-RAMEZI Christelle suppléante PINEAU Francine

2-CHOLEWKA Marie suppléante de BOUYSSSET Céline

3-RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

4-MORINEAU Benoit suppléant de MAGNANT Jocelyne

Pouvoirs :

1-FLAUD Yves pouvoir à COMBAUD Renaud

2-KAUD Pascal pouvoir à CROIZARD Christian

3-PAPILAUD Sonia pouvoir à LACROIX Aurélie

4-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

5-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

6-MAHÉ Jacques pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

7-CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella pouvoir à FOURÉ Brigitte

8-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Philippe

-----  
Absents : COMBAUD Alain – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle – CRINE Jean-Jacques – DURAND Jean-Louis - BORDES Jean-Jacques – TEILLET Anne – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – PINTUREAU Romain – SEVRIT Raymond – JÉROME Géraldine - TEXIER Didier.

-----  
Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : ANIMATION/JEUNESSE : demande de financement au titre du Contrat Départemental d'Animation 2023**

Madame la Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse rappelle que dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, la communauté de communes participe à des actions de développement en faveur des pratiques culturelles, artistiques et sportives.

A ce titre, certaines actions peuvent être financées en partie par le Conseil départemental de la Charente dans le cadre du Contrat Départemental d'Animation (CDA).

Au regard des critères de ce dispositif, il est proposé que la communauté de communes sollicite un financement pour les animations suivantes auprès du Conseil départemental de la Charente, pour 2023 :

1. Développement des pratiques culturelles et artistiques
2. Développement des pratiques sportives
3. Développement des activités de pleine nature et environnementales
4. Été Actif et Solidaire
5. Développement des pratiques sportives, environnementales et artistiques chez les adolescents
6. Ecole multisports
7. Accueil Station Sport Nature

Le montant de l'aide départementale sollicitée s'élève à : 18 913 €.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :**

- **D'APPROUVER la demande de subvention et DE SOLLICITER le financement précité auprès du Département de la Charente ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ces financements.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'animation « été actif et solidaire », notamment la demande de labellisation de celle-ci auprès du Conseil départemental, ainsi que la convention avec l'espace Arc en ciel pour la gestion du programme « été actif et solidaire ».**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention relative à la gestion de la station Sport Nature du Champion à Mansle.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à mener toutes les démarches en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,  
Christian CROIZARD**

